

# Le diagnostic en matière d'hygiène alimentaire

**Cédant et repreneur  
d'entreprise artisanale**

**La CMA réalise un diagnostic sur la conformité hygiène de votre entreprise et vous accompagne dans la recherche de solutions techniques**

## ► **Contacts**

**Service développement économique**

• Toulouse  
05 61 10 47 45  
[mccgarbay@cm-toulouse.fr](mailto:mccgarbay@cm-toulouse.fr)

05 61 10 47 58  
[jmichel@cm-toulouse.fr](mailto:jmichel@cm-toulouse.fr)



[www.cm-toulouse.fr](http://www.cm-toulouse.fr)

## ► **Objectif**

Favoriser la transmission d'entreprise par la recherche de solutions techniques de mise en conformité hygiène de l'outil de production.

## ► **Bénéficiaires**

Toute entreprise artisanale exerçant une activité alimentaire inscrite au répertoire des métiers et dont le chef d'entreprise désire transmettre son entreprise.

## ► **Prestation**

La CMA vous aide à réaliser :

- un état des lieux réglementaire,
- une analyse des pratiques,
- les actions à mettre en œuvre dans l'entreprise avec un échéancier du programme de mise en conformité.

La CMA vous restitue :

- un rapport comportant l'état des lieux,
- un programme d'actions de mise en conformité.

## ► **Modalités**

Visite de l'entreprise par un technicien spécialiste en hygiène alimentaire.

## ► **Références**

15 prestations par an.

## ► **Tarif de la prestation**

Tarif de la prestation communiquée sur demande auprès du service développement économique.